

**OPROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
MONESTIER MERLINES DU 12 AVRIL 2024**

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, Mme Maryvonne PRADEL, M. Marcel OLLIER.

Absences excusées : Mme Géraldine GOURGEONNET donne pouvoir à Mme Nathalie LE GALL.

Absents : M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 02/04/2024

I – DELIBERATIONS

- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- Fixation des taux d'imposition 2024
- Subventions versées aux associations pour l'année 2024
- Vote du Budget Primitif : Commune et Zone d'Habitations

II – AFFAIRES COURANTES

III – QUESTIONS DIVERSES



*** APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02/04/2024**

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du 02/04/2024.

Votants : 08	Pouvoir : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

*** AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Le résultat de la section de fonctionnement se décompose ainsi :

Résultat antérieur reporté :	275 683.64 €
Résultat de l'exercice :	+ 47 563.82 €
	323 247.46 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit ainsi :

Résultat antérieur reporté :	93 506.23 €
Résultat de l'exercice :	- 216 299.26 €
	- 122 793.03 €
Restes à réaliser dépenses :	- 63 283.25 €
Restes à réaliser recettes :	19 860 €
Déficit de financement :	- 166 216.28 €

Elle propose en conséquence d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Financement de la section d'investissement C/1068 :	166 216.28 €
Le solde au C/002 Report à nouveau :	157 031.18€
Total de l'affectation :	323 247.46 €

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- D'approuver l'affectation des résultats

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

Madame le Maire rappelle que cette année le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires peut être modifié sans toucher aux autres taux.

L'Etat augmente les bases de 3.90 % pour l'année 2024.

	2023	2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,09 %	25.09 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,64 %	30.64 %
Taxe d'habitation sur les résid. secondaires	2.06 %	2.06 %

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- De ne pas augmenter les taux pour 2024.

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024**

Le montant total budgétisé pour les subventions s'élève à 3 500.00 €.
Voir tableau en PJ.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- De verser une subvention exceptionnelle au Comice Agricole d'un montant de 50.00 € ainsi qu'à l'Association des élus du Pays d'Eygurande d'un montant de 141.00 €.
- De verser les subventions aux associations habituelles voir tableau en PJ.
- De ne pas verser à l'Amicale des Anciens de La Cellette car l'Association est en sommeil.
- D'arrondir la subvention l'APAJH soit 60.00 €.

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – COMMUNE ET ZONE D'HABITATIONS**

Commune

Budget principal – Section de fonctionnement

A-1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 338 527.18 €

	BP 2023	BP 2024	REPARTITION
011 – Charges à caractère général	111 320,00 €	177 149.42 €	58.73 %
012 – Charges de personnel	21 300,00 €	27 400.00 €	9.09 %
014 – Atténuation de produits	26 057,00 €	26 557.00 €	8.80 %
65 – Autres charges de gestion courante	62 572,00 €	68 900.00 €	22.85 %
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	221 249,00 €	300 006.42 €	
66 – Charges financières	1 100,00 €	600.00 €	0,20%
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000.00 €	0,33%
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	0,00 €	0,00%
022 – Dépenses imprévues	16 519,00 €	0.00 €	0.00 %
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	240 868,00 €€	301 606.42 €	100,00%

023 – Virement à la section d'investissement	215 937,64 €	32 292.76 €
042 – Opération d'ordre entre section	4 628,00 €	4 628,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	220 565,64 €	36 920.76 €
TOTAL (A)	460 433,64 €	338 527.18
D002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (A + B)		338 527.18 €

A-1.1 Chapitre 011 – Les charges à caractère général

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Eau (60611), électricité (60612) : 13 000,00 €
- Entretien terrain (61521) : ESAT
- Entretien bâtiments publics (615221) : 25 000,00 € (Plombier, Cloches, ...)
- Entretien voiries (615231) : Fauchage
- Entretien réseaux (615232) : Réparation éclairage public
- Entretien autres biens mobiliers (61558) : Remplacement extincteurs
- Maintenance (6156) : Contrôle extincteurs, chaudière, DSA
- Autres frais divers (618) : OVH
- Fêtes & cérémonies (623) : Gerbes, Repas des aînés

A-1.2 Chapitre 012 – Les charges de personnel et frais assimilés

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Autre personnel extérieur (6218) : Honoraires CDG, SYNDICAT DE LA DIEGE
- Cotisations CNFPT et CDGFPT (633) : Cotisations CDG
- Personnel non titulaire (6413) : Salaires SH
- Cotisations caisse retraite (6450) : IRCANTEC - CNP ASSURANCES

A-1.3 Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- FNGIR : Permet de compenser pour chaque commune à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (les « riches donnent aux pauvres »)

A-1.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Autres contributions (65568) : Adhésion SDIC, AGEDI, PNR MILLEVACHES,
- Autres contributions obligatoires (6558) : Participations RPI EYGURANDE/MERLINES
- Subventions pour Associations et personnes privées (65748) :

- Voir pour subv exceptionnelle : Congrès Sapeurs-Pompiers et Comice Agricole COURTEIX

A-2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 338 527.18 €

	BP 2023	BP 2024	REPARTITION
013 - Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	0,00%
70 - Produits services, domaine et ventes div	370,00 €	641.00 €	0,35%
73 - Impôts et taxes	72 200,00 €	42 200.00 €	23.25%
731 – Fiscalité locale	30 000.00 €	30 263.00 €	16.67 %
74 - Dotations et participations	96 690,00 €	92 192.00 €	50.80%
75 - Autres produits de gestion courante	15 490,00 €	16 200.00 €	8.93 %
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	184 750,00 €	181 496.00 €	
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	90,00 €	0.00 €	0,00%
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	184 750,00 €	181 496.00 €	100,00%
042 - Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	
043 - Opération ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
TOTAL (A)	184 750,00 €	181 496.00 €	
R 002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)		157 031.18 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (A + B)		338 527.18 €	

A-2.1 Chapitre 70 – Prod. Services, domaine, ventes diverses

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Redev. Occupation domaine public (7032) : ORANGE et ENEDIS

A-2.2 Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Attribution de compensation (73211) versée par HCC chaque trimestre
- Taxes additionnelles droits de mutation (738) : Estimatif des produits perçus suite à des ventes de terrain, bois, maison ...

A-2.3 Chapitre 731 – Fiscalité locale

- Impôts directs locaux (73111) : 30 263.00 €

A-2.4 Chapitre 74 – Dotations et participations

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Dotation forfaitaire (DGF)
- Dotation de solidarité rurale (741121)
- Dotation aux élus (742)
- FCTVA (744) : Remboursement TVA sur factures OLLIER et autres travaux
- Compens. Exonération taxes foncières (74834) : Remboursement fait par l'état si perte sur la valeur de biens fonciers (terrains ...)

A-2.5 Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Autres produits de gestion courante (75888) : Remboursement OM locataires, éclairage public (EDF) candélabres VEYRIERES DE FEYT

Budget principal – Section d'investissement

A-1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 282 055.04 €

	BP 2023	RAR	BP 2024	REPARTITION	TOTAL
21 - Immobilisations corporelles	26 961.00 €	0.00 €	37 906.00 €	39.49 %	37 906.00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €		0,00 €	0,00%	
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00%	0.00 €
Total des opérations d'équipement	408 814.82 €	63 283.25 €	43 000.00 €	44.81 %	106 283.25 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	435 775.82 €	63 283.25 €	80 906.00 €		144 189.25 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	14 306,05 €		15 072.76 €	15.70 %	15 072.76 €
020 - Dépenses imprévues	0.00 €		0,00 €	0,00%	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	14 306,05 €	0,00 €	15 072.76 €		15 072.76 €

TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	450 081.87 €	63 283.25	95 978.76 €	100,00%	159 262.01 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	0,00 €		0,00 €		0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL	450 081.87 €	63 283.25 €	95 978.76 €		159 262.01 €
D 001 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)					122 793.03 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (A + B)					282 055.04 €

A-2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 282 055.04 €

	BP 2023	RAR	BP 2024	REPARTITION	TOTAL
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	129 510.00 €	19 860.00 €	13 686.00 €	23.17 %	33 546.00€
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	129 510.00 €	19 860.00 €	13 686.00 €		33 546.00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 500,00 €	0.00 €	45 372.00 €	76.83 %	45 372.00 €
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (16449, 165 et 166)	0,00 €	0.00 €	0.00 €	0,00%	0.00 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	6 500,00 €	0.00 €	45 372.00 €		45 372.00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	136 010,00 €	19 860.00 €	59 058.00 €	100,00%	78 918.00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	215 937,64 €		32 292.76 €		32 292.76 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	4 628,00 €		4 628,00 €		4 628,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	220 565,64 €		36 920.76 €		36 920.76 €
TOTAL (A)	326 575,64 €	19 860.00 €	262 195.04 €		282 055.04 €
D002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)					0.00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (A + B)					282 055.04 €

Zone d'habitation

Présentation du budget de la Zone d'habitation.

1 - FONCTIONNEMENT

a) Dépenses budgétisées

Compte résumé

Chap 042 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

b) Recettes budgétisées

Compte résumé

Chap 042 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

2 - INVESTISSEMENT

a) Dépenses budgétisées

Compte résumé

Chap 040 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

b) Recettes budgétisées

Compte résumé

Chap 040 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

* AFFAIRES COURANTES :

Choix de l'enrobé à la salle des fêtes : Photo cimetière

Panneau Intramuros : Coût et qui alimente ce site ?

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du 08 mai sera à 11h30.

Clôture devant la salle des fêtes à faire.

Esat : 400 € pour tailler l'arbre devant chez Nathalie.

Elections : 8h – 18h

8h – 10h : Maryvonne / Elodie

10h-12h :

12h-14h: Marcel /
14h-16h:
16h-18h: Laurence/

Proposition d'achat d'une auto-laveuse et aspirateur eau/poussière.

L'ordre du jour étant levé, Madame le maire lève la séance à 20h15.

Le secrétaire de séance Elodie COURTET	Le Maire, Nathalie LE GALL
	

